



Principaux résultats de l'enquête OSIAP 2015

L'enquête **OSIAP** (**Ordonnances Suspectes Indicateurs d'Abus Possible**) contribue à l'évaluation du potentiel d'abus et de dépendance des médicaments grâce à la surveillance et au recueil des ordonnances suspectes identifiées par les pharmaciens d'officine.

Depuis 2001, un recueil de données est organisé auprès de pharmaciens à partir d'une enquête nationale réalisée pendant 2 périodes de 4 semaines (en mai et novembre) chaque année. En dehors de ces périodes d'enquêtes, les ordonnances suspectes collectées dans le cadre de la notification des cas d'abus et de pharmacodépendances au système d'Addictovigilance français, sont également enregistrées.

OSIAP identifiées en 2015

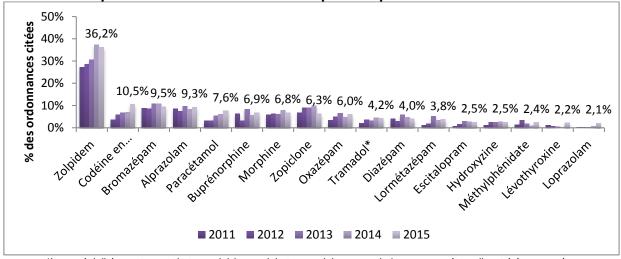
Au total, **955 ordonnances** falsifiées ont été collectées en 2015 (250 en mai-novembre et 705 horsenquête). Ces ordonnances comptent **2 044 citations de médicaments** (642 en mai-novembre et 1 406 en dehors des périodes d'enquête), soit 287 substances et 405 spécialités différentes.

Médicaments cités en 2015

Le **zolpidem** reste la substance la plus fréquemment citée, avec 36,2 % des citations. La **codéine en association au paracétamol**, le **bromazépam**, l'**alprazolam** et le **paracétamol** viennent ensuite. La codéine en association au paracétamol et le paracétamol sont en augmentation par rapport à 2014 tandis que le bromazépam et l'alprazolam ont diminué.

La part de citations du **clonazépam** dans les OSIAP, en forte diminution depuis 2012 (6,3 % de citations), a encore été presque divisée par deux entre 2014 et 2015 (passant de 2,7 % à 1,6 %).





^{*}Les spécialités contenant du tramadol (tramadol et tramadol en association au paracétamol) ont été regroupées

Caractéristiques des demandeurs

L'âge et le genre des demandeurs étaient signalés respectivement pour 56 % et pour 8 7% des ordonnances collectées. Les demandeurs étaient le plus souvent des hommes (52 % contre 48 % de femmes). L'âge moyen était de 43,7 \pm 15,7 ans (minimum 14 – maximum 90).

Dans 71 % des cas, le patient était connu dans l'officine recueillant l'ordonnance. Cette dernière donnée n'est disponible que pour 42 % des patients, car elle n'est que peu souvent renseignée en dehors des périodes d'enquête.

Caractéristiques des ordonnances

Type d'ordonnance : Il était spécifié dans plus de 2/3 des OSIAP (66 %). Les ordonnances étaient majoritairement simples (41 %), puis sécurisées (15 %), bizones (9 %) et hospitalières (6 %).

Critères de suspicion: La plupart (65 %) des OSIAP étaient falsifiées (c'est-à-dire fabriquées sur PC, photocopiées, scannées), ou présentaient une calligraphie suspecte (avec une écriture différente, 12 %), ou volées (rédigées à partir d'un ordonnancier volé, 10 %).

Le recueil des OSIAP en période d'enquête permet d'estimer un **taux de détournement** des médicaments impliqués en les rapportant à leurs données de vente (fournies par l'ANSM).

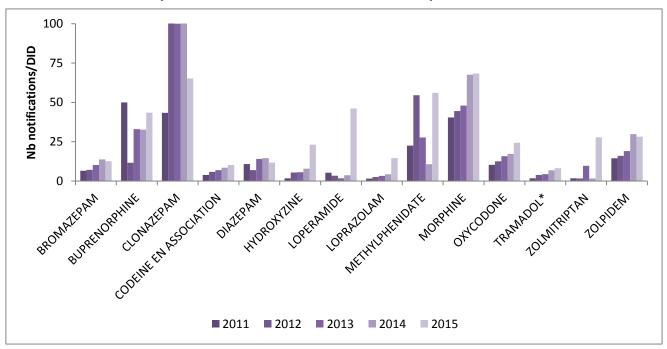
Cette méthode permet de comparer les différences d'utilisation et d'usage détourné de médicaments d'une année sur l'autre, et d'observer les tendances et l'impact de mesures de santé publique au niveau national.

Le numérateur est représenté, pour chaque médicament identifié dans les périodes de recueil, par le nombre de citations dans la période. Le dénominateur est déterminé par les données de vente des médicaments. A partir du nombre d'unités vendues et des conditionnements, les données ont été exprimées en nombre de **doses définies journalières** (DDJ) pour 1000 habitants et par jour (DID).

Taux de détournement 2015 : Top des médicaments

En 2015, en tenant compte des données de vente des médicaments, la **morphine** devient la substance la plus détournée (parmi celles citées au moins 10 fois) avec un taux de détournement de 68,4 par DID. Elle est suivie par le **clonazépam** (65,2) puis le **méthylphénidate** (56,1).

Médicaments présentant le taux de détournement le plus élevé de 2011 à 2015



*Les spécialités contenant du tramadol (tramadol et tramadol en association au paracétamol) ont été regroupées

L'enquête OSIAP s'appuie sur les pharmacies du réseau des CEIP-A (Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Paris, Poitiers et Toulouse) pendant les périodes d'enquête (en mai et novembre). Pendant ces deux mois, les pharmaciens sont sollicités pour enregistrer de façon systématique ces ordonnances à partir d'un questionnaire collectant les caractéristiques démographiques, les médicaments concernés et les critères de suspicion de l'ordonnance.

En 2015, près de 700 pharmacies en France ont participé au recueil de données dans le cadre de l'enquête OSIAP!

Nous adressons nos vifs remerciements à l'ensemble des pharmaciens participants pour leur vigilance, leur participation active et leur collaboration dans le cadre de l'enquête OSIAP.